



## Le tennis de table handisport

Dans un but d'égaliser les chances de chacun, les compétitions de TENNIS DE TABLE handisport, se disputent par classe de handicap ;

Pour disputer une épreuve, il faut un minimum de 6 compétiteurs.

Naturellement, il existe une épreuve OPEN, l'épreuve reine pour toute compétition.

En TENNIS DE TABLE, il existe 10 classes, 5 pour les joueurs en fauteuil et 5 pour les joueurs qui ont un handicap de bras ou de jambe.

La répartition d'un athlète dans sa classe de handicap, est décidée par une commission médicale.

### Présentation succincte des 10 classes

**CLASSE 1** : Tétraplégique (atteint aux 4 membres) parfois en fauteuil électrique, raquette attachée dans la main.

**CLASSE 2** : Tétraplégique plus autonome, raquette également fixée dans la main.

**CLASSE 3** : Paraplégique (atteint aux membres inférieurs) ayant une perte important d'équilibre.

**CLASSE 4** : Paraplégique ayant une meilleure stabilité du tronc.

**CLASSE 5** : Para-polio ou handicap divers ne permettant pas la pratique en position debout.

**CLASSE 6** : Handicap des membres inférieurs associé à minimum un membre supérieur.

**CLASSE 7** : Handicap du bras qui tient la raquette.

**CLASSE 8** : Handicap important sur un ou deux membres inférieurs qui gêne le déplacement.

**CLASSE 9** : Handicap sur un membre inférieur qui permet néanmoins un bon déplacement.

**CLASSE 10** : Handicap du bras qui ne tient pas la raquette.

## Le règlement

Le TENNIS DE TABLE se joue suivant les règles de la F.F.T.T. définies dans les règlements, sauf pour les amendements et les changements suivants pour les joueurs en fauteuil roulant.

### 1°) RÈGLE DU SERVICE :

a) En simple, au service, la balle qui quitte la table sera déclarée à remettre:

- Soit par les lignes de côté du receveur (un ou plusieurs rebonds).
- Soit qui rebondit en direction du filet côté receveur « balle rétro ».
- Soit qui s'arrête sur la surface de jeu du receveur.

Cependant si le receveur frappe la balle avant qu'elle n'ait traversé la ligne latérale ou si elle rebondit une 2ème fois sur sa surface de jeu, le service est considéré bon et non à remettre.

b) En double, sera déclaré à remettre la balle si elle est rétro ou reste sur la surface de jeu.

Cependant si le joueur frappe la balle avant le 2ème rebond sur sa surface de jeu, le service sera considéré bon et non à remettre.

c) Exceptionnellement la stricte observation d'une exigence particulière peut ne pas être prise en compte si l'arbitre a été informé avant le commencement du jeu qu'une infirmité empêche le joueur de servir.

NB : Si les arbitres s'aperçoivent que le serveur joue délibérément des services à remettre avant de servir correctement, ceci peut être interprété comme de l'antijeu et le système d'avertissement et pénalités de la F.F.T.T. seront utilisés.

## **2°) JEU EN DOUBLE :**

a) Le serveur fera le service suivant la réglementation F.F.T.T.

b) Le fauteuil roulant d'un joueur ne devra pas dépasser l'extension imaginaire de la ligne centrale. Si cela arrivait, l'arbitre accorderait un point à l'autre paire.

c) Après la mise en jeu, la balle est renvoyée indifféremment par l'un ou l'autre des 2 joueurs.

## **3°) TOUCHER LA SURFACE DE JEU AVEC LA MAIN LIBRE :**

- Quand la balle est en jeu, un joueur peut utiliser la surface de jeu pour récupérer son équilibre après que le coup ait été joué (la surface de jeu n'aura pas bougé).

- Le joueur ne se servira, pas de sa main libre pour s'aider quand il joue.

## **4°) FAUTEUIL ROULANT :**

a) Les fauteuils doivent avoir au moins 2 grandes roues et une petite.

b) Les repose-pieds peuvent être aménagés, mais ni les repose-pieds ni les pieds ne doivent toucher le sol pendant le jeu, ce qui entraînerait la perte d'un point.

c) Dans les rencontres par classe de handicap, aucune partie du corps au dessus des genoux ne doit être attachée au fauteuil, ce qui améliorerait l'équilibre.

Cependant si un joueur a besoin d'être attaché pour des raisons médicales, ce sera noté sur sa carte de classification et pris en compte pour la classe de jeu du participant. Dans les rencontres OPEN les liens et autres aides sont permis.

d) Il n'y a pas de restriction sur le nombre, la taille et la forme des coussins.

## **5°) AIRES DE JEU :**

a) pour le jeu en fauteuil roulant, l'aire de Jeu peut-être réduite, mais elle ne devra pas être inférieure à 8 mètres de longs 6 mètres de large.

b) L'aire de jeu doit être bordée d'entourages de couleur foncée.

## **6°) LAISSER LES RAQUETTES SUR LA TABLE LORS DES ARRETS DE JEU :**

A moins d'autorisation particulière donnée par l'arbitre, les joueurs devront laisser leurs raquettes sur la table lors des arrêts de jeu. Dans tous les cas où la raquette est attachée à la main d'un joueur, l'arbitre autorisera ce joueur à conserver sa raquette à la main.

## **7°) TABLES :**

a) la table doit permettre librement l'accès à la chaise roulante sans faire d'obstacle aux jambes du joueur et devra également laisser l'accès à 2 chaises roulantes lors des parties en doubles.

b) Les pieds de la table devront être disposés à 400 mm des lignes de fond de la table au minimum.